



**N°16**  
**24/07/2018**



**Animatrice filière**  
Magdalena GIRARD  
**Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime**  
[magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr)

**Directeur de publication**  
Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES  
  
Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°16 du 24/07/2018 »*



Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

### Ce qu'il faut retenir

#### Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 33** (fermeture de la grappe).

#### Mildiou

- **Maladie généralisée dans le vignoble, virulence exceptionnelle.**
- **Risque toujours très fort.**
- **Fin de sensibilité des grappes.**

#### Oïdium

- **Toujours très discret, quelques nouveaux symptômes.**
- **Risque faible, fin de sensibilité des grappes.**

#### Black-rot

- **Expression importante sur grappes dans certains secteurs.**
- **Risque fort en cas de pluie.**

#### Cochylis

- **Fin du vol.**

#### Eudémis

- **Poursuite du deuxième vol.**

#### Flavescence dorée

- **3<sup>e</sup> traitement entre le 30 juillet et le 2 septembre.**

**N'hésitez pas à nous signaler vos observations sur le site [Web Alerte Vigne](#).**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

## Phénologie

---

Le stade moyen est 33 (fermeture de la grappe). Ce stade est maintenant atteint sur quasiment toutes les parcelles. La longueur moyenne des rameaux mesurés est de 207.2 cm (+0.8 cm depuis la semaine dernière). Cette longueur moyenne mesurée est l'une des plus grandes observées depuis 2010. Le nombre de feuilles moyen est de 23.7 (+0.2 feuille).



**Stade 33**  
(fermeture de la grappe)

## Climatologie

---

- **De la semaine passée**

### Températures

Les températures ont légèrement baissé, avec 20.9°C en moyenne.

### Pluies

Sur la semaine passée, le réseau de stations météo a enregistré quelques rares précipitations, avec 1.5 mm en moyenne, seule la station de St Pierre d'Oléron atteint un cumul de 17 mm.

- **Prévisions météo**

Les prévisions météo annoncent de nouveau des risques d'orages.

## Maladies

---

- **Mildiou**

### Observations

Cette semaine, nous avons reçu 6 résultats d'observations des parcelles de référence (parcelles traitées suivies comme des témoins) et 20 résultats des témoins, dont certains ont été traités.

Toutes les parcelles de référence présentent du mildiou en quantité variable sur feuilles, les parcelles de Mortagne sur Gironde et de Saint Quantin de Rançannes étant les plus touchées. Toutefois les intensités et fréquences sur grappes restent très faibles, autour de 2%.

Tous les témoins sont fortement atteints, en général sur 100% des ceps. Les fréquences et intensités sur feuilles, déjà élevées, n'augmentent pas significativement. Toutefois, on note une forte progression du mildiou mosaïque.

Sur grappes, la fréquence, très élevée, reste équivalente à la semaine dernière (95%). L'intensité d'attaques sur grappes augmente légèrement, passant de 63% la semaine dernière à 67% cette semaine (5 témoins ont des grappes touchées avec des intensités entre 90 et 100%).

**Nous pouvons d'ores et déjà parler d'une année exceptionnelle. Une telle virulence de la maladie a rarement été observée.**

## Modélisation (source IFV)

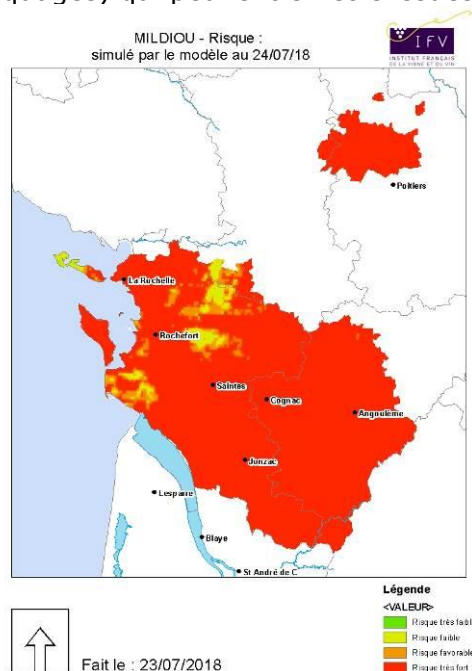
### Sur la semaine passée

Au cours de la semaine passée, le risque potentiel est resté très fort sur l'ensemble du vignoble. Le modèle a calculé de nouvelles contaminations. Elles sont d'une intensité faible dans les terres et modérée à forte sur les îles.

### Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce une absence d'épisode pluvieux. Pour l'hypothèse la plus humide, elle annonce 0,5 mm de pluie. Au cours de cette semaine, les minimales seront de 14 à 16°C et les maximales de 32 à 34°C.

Aucune évolution notable n'est relevée dans les trois jours à venir : le risque reste très fort sur la majorité du vignoble. En absence de pluies, le modèle ne calcule pas de contamination. Toutefois, attention, le modèle Potentiel Système ne prend pas en compte les hygrométries, ni les durées d'humectation. Les contaminations secondaires (ou repiquages) qui peuvent en être issues ne sont donc pas détectées.



### Evaluation du risque :

**Risque potentiel très fort sur feuilles, fin de sensibilité des grappes.**



**Risque de contaminations très fort en cas de pluie ▲**

Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

## • Oïdium

### Observations

La maladie reste absente des parcelles de référence et ne présente pas de progression significative dans les témoins non traités.

Dans quelques rares vignes traitées, des symptômes peu préoccupants sont présents, comme à Saintes, à Matha, sur l'Île d'Oléron ou à Macqueville. Ils sont plus significatifs sur l'Île de Ré.

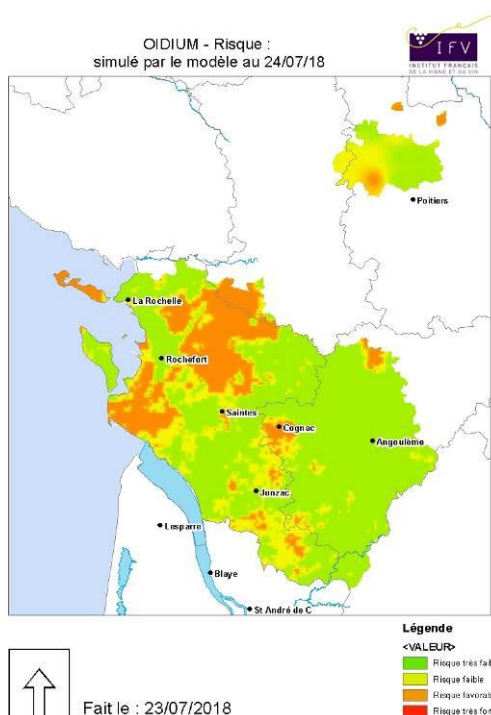
## Modélisation (source IFV)

### Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, les îles et le littoral ont conservé des zones avec un risque potentiel fort. Le nombre de points concernés par un risque fort a augmenté dans le sud et le cœur du vignoble. Sur le reste du territoire, un risque potentiel très faible s'est maintenu.

## Dans les trois jours à venir

Dans le sud et le cœur du vignoble, les zones concernées par un risque potentiel fort s'étendent. Sur le reste du vignoble, aucune évolution notable. Dans les trois prochains jours, le modèle ne calcule pas de contaminations.



### Evaluation du risque :

**Risque potentiel faible sur la majorité du territoire. Fin de sensibilité des grappes.**



## • Black-rot

### Observations

Les parcelles de référence ne présentent pas de symptômes sur grappes.

Dans les témoins non traités, 34% des ceps sont touchés en moyenne. Seules 2 parcelles sur 13 ne présentent pas de Black-rot. Les attaques sur feuilles restent très faibles. Les symptômes sur grappes s'intensifient cette semaine : 9 TNT sur 13 présentent du Black-rot sur grappes, et, quand présence, la fréquence moyenne est de 31% et l'intensité moyenne passe de 2% la semaine dernière à 8% cette semaine. La parcelle de Sonnac présente une intensité sur grappes particulièrement élevée (30%).

La maladie progresse également sur grappes dans des parcelles traitées. Les dégâts deviennent significatifs sur certains secteurs (Lignières, Segonzac, Chadenac, Macqueville, Archiac, Mérignac....).

### Modélisation (source IFV)

#### Sur la semaine passée

Le niveau de risque potentiel est resté fort à très fort sur le territoire. Le modèle a calculé des contaminations de façon sporadique sur le vignoble. Seules les pluies survenues sur les îles ont permis des contaminations régulières et d'une intensité faible à modérée.

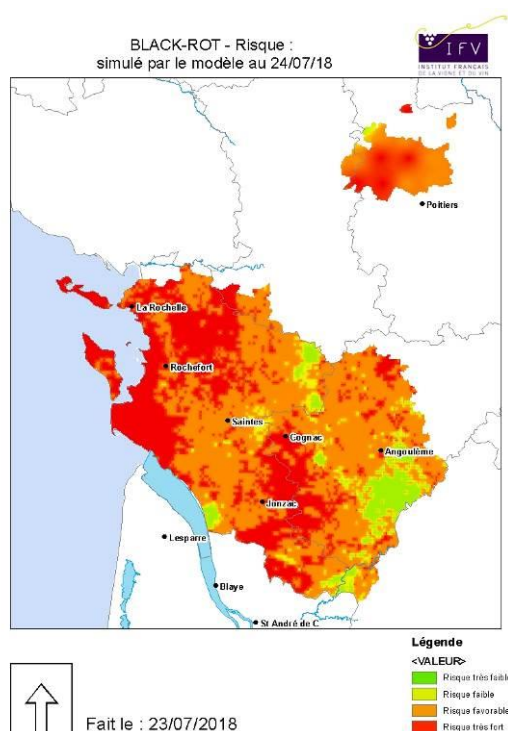


**Dégâts de Black Rot dans vigne traitée – secteur de Lignières**

(Crédit photo F. Clément, CARC)

## Dans les trois jours à venir

Aucune évolution notable n'est relevée dans les trois jours à venir : le risque reste fort à très fort. Le modèle ne calcule pas de contaminations en l'absence de pluie.



**Evaluation du risque :**  
**Risque potentiel généralement fort à très fort. Grappes sensibles jusqu'à la véraison.**



**Risque de contaminations fort  
en cas de pluie**

Consultez la fiche « [black-rot](#) » du Guide de l'Observateur

## Ravageurs

### • Tordeuses

#### Observations

#### **Cochylis**

Le vol de deuxième génération de Cochylis est maintenant terminé.

#### **Eudémis**

On constate la poursuite du vol de deuxième génération d'Eudémis dans les secteurs Centre et Littoral. Parallèlement, en piégeage alimentaire, le nombre de captures reste important.

Dans les secteurs à forte pression, des pontes sont signalées, allant jusqu'à 8 pontes pour 100 grappes.

#### Evaluation du risque

La réalisation de comptages de pontes de deuxième génération d'eudémis permet d'estimer le niveau de risque. Seuil de nuisibilité : 10 pontes pour 100 grappes.

#### Méthodes alternatives

Les diffuseurs de trichogrammes (parasitoïdes) permettent de lutter contre les tordeuses par le biocontrôle. Il est encore possible de les installer.

Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur



## • Cicadelles vertes

Le nombre de larves observées est très variable en fonction des secteurs. Cependant, une augmentation est actuellement constatée. De rares dégâts sont signalés dans les cépages rouges.

### Evaluation du risque

Seuil de nuisibilité : 100 larves pour 100 feuilles.

### Méthodes alternatives

Il est possible d'utiliser du silicate d'aluminium à 20 kg/ha en tant que barrière physique contre les cicadelles vertes.

## Flavescence dorée

Le troisième traitement obligatoire dans les communes à risque fort est à appliquer entre le 30 juillet et le 2 septembre.

## ENI Résistances - Rappel

**Les groupes mildiou/QoI, QiI, fluopicolide, zoxamide, oïdium/SDHI et érigéron/glyphosate sont exposés à un risque de résistance.** Si vous rencontrez des suspensions de résistances concernant ces bioagresseurs, **n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour analyse en laboratoire.**

### Le Mémo de l'Observateur

#### A faire :

- **Comptabiliser les symptômes de mildiou, de black rot et d'oïdium sur 50 feuilles et 50 grappes, prévoir le comptage véraison**
- **Observer les pontes des tordeuses**
- **Réaliser les relevés des pièges cicadelles vertes et tordeuses (Eudémis/Cochylis)**
- **Faire les comptages de larves de cicadelles vertes**
- Observations : botrytis, acariens, typhlodromes
- Enregistrer les observations dans Epicure
- Saisir les relevés de pièges

*Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)*

*N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)*

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :** les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, SAS Huré AgriConsult, les Ets Piveteau, les Ets Nau, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*